

**MAIRIE DE TOURNEMIRE**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2019**

**DATE DE CONVOCATION** : 01 juillet 2019

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX** : 11

**PRESENTS** : M. RIVIER : maire, M. DESVEAUX, adjoint, M. CLOIX, M. ROHI, M. GOUTTE, M. MONTEILLET, Mme HOMMET, Mme CRISTOL : conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : M. ROCHETTE, M.HERAN. Mme CALVET(procuration à Mme Hommet).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. CLOIX

**DEBUT DE LA SEANCE** : 18H30

➤ **Validation du compte rendu du dernier conseil municipal du 20 mai 2019 à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**➤ Délibération Groupement commande Eclairage Public SIEDA**

Dans le cadre de ses missions, le SIEDA propose aux collectivités propriétaires d'un réseau d'éclairage public un accompagnement technique et financier pour l'entretien et la modernisation de ce réseau. Il se formalise par le lancement d'un groupement de commande.

Le Comité Syndical du SIEDA propose pour 2020 à 2023, de procéder à notre adhésion aux dispositifs définis dans la fiche explicative jointe.

Les grands principes du groupement de commande sont les suivants :

a- La collectivité adhère à un groupement de commande coordonné par le SIEDA pour lancer un marché pour l'entretien du réseau d'éclairage public.

b- Le SIEDA exécute le marché en accord avec les collectivités.

c- La Collectivité paie les prestations comme suit :

Prestation	Financement
1- Entretien / Maintenance	COMMUNE : 70% du montant TTC- SIEDA : 30% du montant TTC
Travaux de : 2-Renouvellement luminaire obsolète 3- Réduction Pollution lumineuse 4- Optimisation des installations	COMMUNE : 60% du montant HT dans la limite de 350€par luminaire et la TVA SIEDA 40% du montant HT

**...9..... voix pour, .....0....voix contre, .....0.....abstention**

**➤ Délibération Convention mise à disposition de service du PNRGC pour le projet Chaufferie Bois Mazéran**

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de mise à disposition de service avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Cette convention -ci annexée- a pour objet, conformément à l'article L.5721-9 du CGCT de préciser les conditions et modalités de mise à disposition de certains services du Parc naturel régional des Grands Causses au profit de la commune de Tournemire, concernant le projet de rénovation énergétique de bâtiments publics, pour un coût de 350€pour une journée.

**...9..... voix pour, .....0....voix contre, .....0.....abstention**

➤ **Maîtrise d'œuvre et coordination sécurité chaufferie bois.**

- **Maîtrise d'œuvre** : Eric BERTRAND

Proposition à 9% du coût prévisionnel des travaux : 130 000€HT = 11 700€HT (12 636€TTC)  
(diagnostic, avant-projet, documents techniques, étude conformité projet, direction exécution travaux, réception des travaux). Pas besoin de marché car < 25 000€

- **Coordination sécurité** : APAVE RODEZ

Proposition à 1860€HT (232€TTC)  
(participation réunions, inspections communes des entreprises, registre journal coordination...).

**D'autres devis sont en cours donc à voir.**

➤ **Délibération tarifs cantine pour 2019-2020.**

Le coût actuel de la cantine est de 3.80€ Ansamble Midi Gastronomie nous a fait part des tarifs pour la rentrée 2019 qui passent de 3.61€TTC à 3.71€TTC.

Compte-tenu du prix de revient total qui s'élève à plus de 8 euros, les membres du conseil propose un tarif soit à 3.90€ soit à 3.95€ pour la rentrée prochaine. Au vu de la discordance des membres, la décision sera prise au prochain conseil.

➤ **Délibération validation du RPQS 2018 Assainissement**

Comme chaque année, la commune est dans l'obligation d'établir un rapport sur le prix et la qualité du service assainissement.

Ce rapport présente les caractéristiques techniques du service (le nombre d'abonnés, la quantité facturée, le linéaire du réseau), la tarification et les recettes de l'assainissement, les indicateurs de performances, le financement des investissements...

**...9..... voix pour, .....0....voix contre, .....0.....abstention**

➤ **Délibération coordonnateur et agent recenseur pour 2020.**

Pour le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, il faut définir les modalités de recrutement d'un coordinateur communal et d'un agent recenseur.

➤ **l'agent recenseur** : création d'un emploi vacataire rémunéré

- par forfait
- et/ou par nombres de logements et de bulletins individuels
- et/ou rémunération des frais de transport et de formation.

(en 2015 l'option forfait avait été retenue pour environ 950€ Une subvention de l'état est versée pour compenser cette dépense (970€en 2015).

Le conseil municipal retient l'option forfait pour un montant de 1000 euros.

**...9..... voix pour, ...0.....voix contre, .....0.....abstention**

➤ **coordonnateur communal et suppléant** :

Pour l' élu il peut obtenir le remboursement de ses frais de mission notamment pour les frais de formation et de transport :

Pour l'agent il peut obtenir pour les missions et les frais de formations soit :

- une décharge partielle de ses activités.
- la récupération du temps supplémentaire effectué.
- Une indemnité du régime indemnitaire majorée sur le RIFSEP

**...9..... voix pour, .....0....voix contre, .....0.....abstention** un forfait de 120€à l' élu et un forfait de 210€à l'agent.

### ➤ **Délibération recrutement agent école cantine.**

➤ Un agent technique pour la rentrée 2019 doit être recruté. Le contrat actuel est de 22 heures par semaines annualisé à 25h.

L'emploi consiste à aider la maîtresse l'après-midi dans ses fonctions, surveiller la sieste et la cour de récréation, préparer les repas à la cantine, mettre la table, acheter le pain et faire le ménage de la mairie, des wc publics et de la salle des fêtes.

Lancement de l'offre de candidature en juillet et décision fin juillet début août, pour un contrat commençant fin août pour préparation de la rentrée et intégration.

➤ Garderie : modifier les horaires de la garderie pour une ouverture à partir de 07h45.

**...9..... voix pour, .....0....voix contre, .....0.....abstention**

### **DM BUDGET EAU**

Il y a une erreur sur les dotations aux amortissements : il manque 2 164€ au compte 6811/042.

Il faut donc rajouter + 2 164€ au 6811/042 et enlever - 2 164€ au 6063 (Fournitures entretien).

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Photovoltaïque** : les projets étant finalisés, il reste à contacter les organismes bancaires.
- **Ordinateur mairie** : Une proposition du SMICA pour un montant de 1200€ est retenue.
- **Entretien station, pompes** : Suite aux visites de contrôle réalisées récemment et qui se sont avérées satisfaisantes, un entretien complet des pompes sera effectué dans les prochains mois par une entreprise spécialisée. Pour la station, l'entretien et la remise en état des bacs sera réalisé par la commune avec la participation bénévole de quelques administrés...
- **Conseil école : service civique à l'école publique** :  
Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap).  
Indemnisé 580 euros par mois (par l'éducation nationale), il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'un établissement public, en France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.  
La durée hebdomadaire est de 23 heures.
- **Terrain Mme CLAPIER**. Ce terrain situé proche de la commune de Roquefort est vacant.  
La municipalité envisage de se porter acquéreur si personne n'est intéressé.
- **Propreté** : Les sacs à déjections canines vont être renouvelés et une poubelle supplémentaire installée.

*Fin de séance à 19h50*